



HEDAC

Haute Ecole des Avocats Conseils
de la Cour d'Appel de Versailles

Tel : 01 39 39 39 39

JOURNEE DE FORMATION EN DROIT DU TRAVAIL
Organisée par la Commission Droit Social du Barreau de Versailles

DROIT DU TRAVAIL ET PROCEDURE COLLECTIVE

Vendredi 4 novembre 2011
Amphithéâtre de l'HEDAC
187, Avenue du Général Leclerc 78200 VIROFLAY

PROGRAMME

MATIN

9H00

Accueil des participants

9H15

Allocution de Monsieur le Bâtonnier

9H30

Début des travaux

I – LE CONTEXTE DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE ET LES DIFFERENTS INTERVENANTS (AJ)

- La sauvegarde
- Le redressement
- La liquidation judiciaire
- Le rôle de l'AGS

Intervenant : Maître JEANNEROT, Administrateur Judiciaire

II - LA PLACE DU SALARIE DANS LES PROCEDURES COLLECTIVES (SYNDICALISTE OU EXPERT)

- Le rôle des IRP

Intervenant : Monsieur James PORCHER, conseiller prud'homme

- Le rôle de l'expert

Intervenant : Monsieur LAYET, expert des CE, société SECAFI ALPHA

DEBAT

12H30 : Déjeuner

APRES MIDI

14H00

Reprise des travaux

III – LA RUPTURE DES CONTRATS DE TRAVAIL DANS LE CADRE DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

- L'autorisation judiciaire préalable
- Les obligations « nécessaires » (reclassement et PSE)
- L'incidence de l'appartenance à un groupe

Intervenants : Un Magistrat

Monsieur Hubert de FREMONT, Avocat au Barreau de Versailles

Monsieur David METIN, Avocat au Barreau de Versailles

DEBAT

Conclusion : Une réforme nécessaire ?

Monsieur Hubert de FREMONT